

23 janvier 2004

Vol. 17 – N° 4

Sommaire

Fièvre aphteuse en Israël	13
Influenza aviaire hautement pathogène au Japon : rapport de suivi n° 2	14
Influenza aviaire à Taipei China	15
Influenza aviaire hautement pathogène en Thaïlande	16

FIÈVRE APHTEUSE EN ISRAËL

(Date du dernier foyer de fièvre aphteuse en Israël signalé précédemment à l'OIE : septembre 1999).

RAPPORT D'URGENCE

Traduction d'informations reçues le 20 janvier 2004 du Docteur Oded Nir, directeur des services vétérinaires et de la santé animale, ministère de l'agriculture et du développement rural, Beit Dagan :

Date du rapport : 20 janvier 2004.

Une suspicion de foyer de fièvre aphteuse est signalée dans le village de Zarzir, dans le district de Yizreel. 30 veaux d'une unité d'engraissement de 260 bouvillons vaccinés ont présenté des signes cliniques caractéristiques.

Une première série d'examen de laboratoire ont été effectués à l'Institut vétérinaire Kimron, à Beit-Dagan. Les tests ELISA⁽¹⁾ de détection de l'antigène se sont révélés positifs pour le virus de la fièvre aphteuse de type O. D'autres séries de tests, dont l'isolement et le typage du virus, sont en cours de réalisation.

Mesures de lutte :

Les Services vétérinaires israéliens ont pris des dispositions pour prévenir la propagation de la maladie :

- mise en interdit de l'exploitation, restrictions des déplacements ;
- vaccination de rappel dans un rayon de 10 km du foyer (vaccination en anneau).

Traduction d'informations reçues le 22 janvier 2004 du Docteur Oded Nir, directeur des services vétérinaires et de la santé animale, ministère de l'agriculture et du développement rural, Beit Dagan :

Date du rapport : 22 janvier 2004.

Deux foyers de fièvre aphteuse ont été confirmés.

Foyers :

Localisation	Nombre
village de Zarzir, district de Yizreel (près de Nazareth)	1
Givati, district d'Ashkelon (dans le sud du pays)	1

Description de l'effectif atteint dans les foyers : dans les deux foyers, il s'agit de veaux à l'engrais vaccinés six mois auparavant avec un vaccin polyvalent incluant la souche virale de type O.

Nombre total d'animaux dans les foyers :

<i>espèce</i>	<i>sensibles</i>	<i>cas</i>	<i>morts</i>	<i>détruits</i>	<i>abattus</i>
bov	827	66	0	0	0

Diagnostic :

- A. Laboratoire ayant confirmé le diagnostic :** Institut vétérinaire Kimron (Beit-Dagan).
- B. Epreuves diagnostiques réalisées :** épreuve ELISA⁽¹⁾ ; isolement et typage du virus.
- C. Agent causal :** virus de la fièvre aphteuse de type 0.

Epidémiologie :

- A. Source de l'agent / origine de l'infection :** recherches en cours.
- B. Mode de diffusion de la maladie :** déplacements d'animaux.

Mesures de lutte : voir rapport du 20 janvier 2004 (ci-dessus).

(1) ELISA : méthode de dosage immuno-enzymatique

*
* *

INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE AU JAPON
Rapport de suivi n° 2

Traduction d'informations reçues le 20 janvier 2004 du Docteur Masako Kurimoto, directeur de la division de la santé animale et de la sécurité sanitaire des produits de l'élevage, ministère de l'agriculture, de la forêt et de la pêche, Tokyo :

Terme du rapport précédent : 13 janvier 2004 (voir *Informations sanitaires*, 17 [3], 10, du 16 janvier 2004).

Terme du présent rapport : 20 janvier 2004.

L'abattage sanitaire de tous les animaux sensibles présents dans l'exploitation infectée est terminé.

Nombre total d'animaux dans le foyer (données actualisées) :

<i>espèce</i>	<i>sensibles</i>	<i>cas</i>	<i>morts</i>	<i>détruits</i>	<i>abattus</i>
avi	34 640	...	14 985	19 638	17

*
* *

INFLUENZA AVIAIRE À TAIPEI CHINA

RAPPORT D'URGENCE

Traduction d'informations reçues le 20 janvier 2004 du Docteur Tien-Jye Chang, doyen du département de médecine vétérinaire de l'université nationale Chung Hsing, Taipei :

Date du rapport : 20 janvier 2004.

Date de la première constatation de la maladie : 5 janvier 2004.

Foyers :

Localisation	Nombre
préfecture de Changhwa	1 exploitation
préfecture de Chiayi	1 exploitation

Description de l'effectif atteint :

- Foyer de Changhwa : poules pondeuses.
- Foyer de Chiayi : poulets de race locale (multicolores).

Nombre total d'animaux dans les foyers :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
avi	54 666	0

Diagnostic : ces foyers ont été détectés dans le cadre de la surveillance sérologique active.

A. Laboratoire ayant effectué le diagnostic : Institut de recherche en santé animale.

B. Epreuves diagnostiques réalisées :

- sérologie,
- isolement viral,
- RT-PCR (amplification génomique en chaîne avec polymérase - transcriptase inverse),
- séquençage de l'ADN.

C. Agent causal : virus de l'influenza aviaire faiblement pathogène. Le sérotype viral est H5N2.

Epidémiologie :

A. Source de l'agent / origine de l'infection : recherches en cours.

B. Mode de diffusion de la maladie : recherches en cours.

Mesures de lutte : tous les oiseaux présents dans les deux exploitations ont été détruits.

*
* *

INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE EN THAÏLANDE

(Maladie jamais signalée auparavant à l'OIE).

RAPPORT D'URGENCE

Traduction d'informations reçues le 23 janvier 2004 du Docteur Yukol Limlamthong, directeur général du département du développement de l'élevage, ministère de l'agriculture et des coopératives, Bangkok :

Date du rapport : 23 janvier 2004.

Nature du diagnostic : clinique, nécropsique et de laboratoire.

Date de la détection des signes cliniques / lésions : 20 janvier 2004.

Date présumée de l'infection primaire : 19 janvier 2004.

Foyers :

Localisation	Nombre
sous-district Banlam, district de Bandplamah, province de Supanburi	1 exploitation

Description de l'effectif atteint : poules pondeuses âgées d'environ huit mois, dans un bâtiment ventilé (mode d'élevage traditionnel).

Nombre total d'animaux dans le foyer :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
avi	66 350	8 750	6 180	60 170	0

Diagnostic :

A. Laboratoire ayant effectué le diagnostic : Institut national de santé animale (Département du développement de l'élevage).

B. Epreuves diagnostiques réalisées :

- épreuve d'inhibition de l'hémagglutination,
- épreuve de précipitation en gélose,
- isolement du virus,
- détermination de l'indice de pathogénicité par voie intraveineuse.

Résultats positifs obtenus le 23 janvier 2004.

C. Agent causal : virus de l'influenza aviaire de type A, sous-type H5, hautement pathogène.

Epidémiologie :

A. Source de l'agent / origine de l'infection : recherches en cours.

B. Autres renseignements épidémiologiques : l'exploitation infectée comprend huit bâtiments, dont six construits au-dessus d'un bassin à poissons. Il y a deux autres petits exploitations non loin, mais l'infection n'a été détectée ni dans l'une ni dans l'autre. Les exploitations sont entourées de rizières.

Mesures de lutte :

- abattage sanitaire ;
- mise en interdit de l'exploitation atteinte ;
- contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ;
- dépistage ;
- zonage.

La vaccination est interdite.

Toute reproduction, traduction ou utilisation des informations contenues dans cette publication est permise si la source de l'information est clairement mentionnée, sauf à des fins commerciales.

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'OIE aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'OIE.